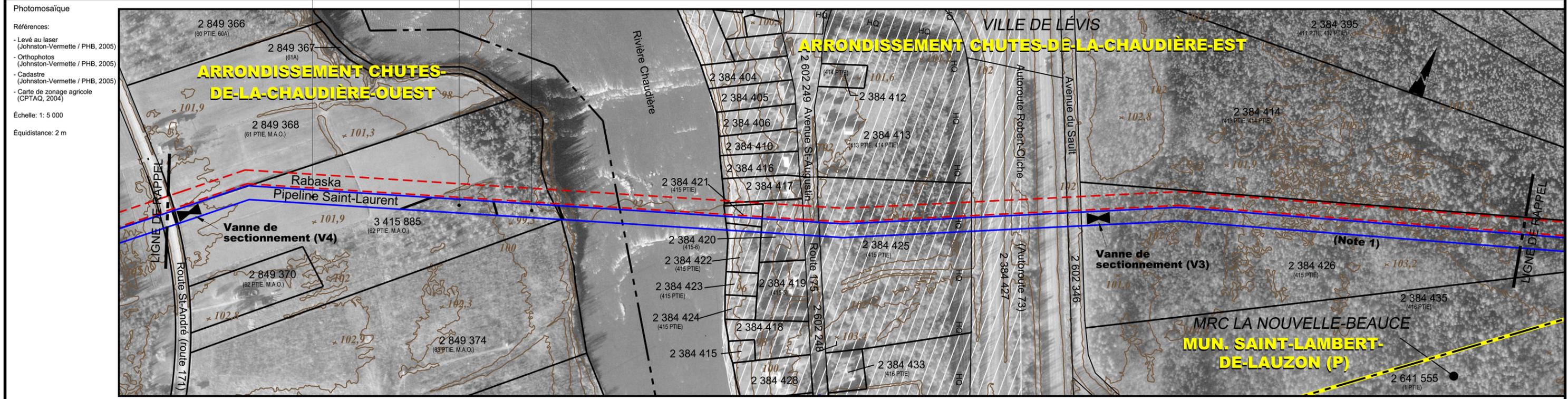


Pédologie (cartes)	Sable loameux Beurivage, phase graveleuse + loam sableux Beurivage	Loam sableux Beurivage + loam sablo-pierreux Mawcook	Terrains marécageux
Pédologie (sondages)	(B)	(A)	
Potentiel agricole	4 <sub>M</sub>	4 <sub>M</sub> 4 <sub>F</sub> 4 <sub>V</sub>	0
Potentiel forestier	2 <sub>M</sub> 8 <sub>F</sub> Pib Pir 5 <sub>M</sub> 2 <sub>F</sub> Sab w Tho	2 <sub>M</sub> 8 <sub>F</sub> Pib Pir 5 <sub>M</sub> 2 <sub>F</sub> Sab w Tho	6 <sub>M</sub> Epn w Mel
Utilisation du sol	1. Moyen 2. Foin 3. Moyen 4. Moyen	5. Fr. arbustive A III 5. Pe D5 10 A III	



No de droit de passage					
Chainage	11+334	11+000	10+500	10+000	9+535
Éléments particuliers	Fossé, haie d'arbres et d'arbustes à la limite nord de l'emprise Route St-André Résidence à proximité		Rivière Chaudière (Voir fiche # 10A) Route 175 Résidences à proximité	Autoroute 73 Avenue du Saut	Secteur où l'inventaire n'a pas été effectué (Note 2)
Fossé (profondeur)	0.4	0.3			
Couverture minimale	Particulier: Fossé / cours d'eau verbalisé / autres cours d'eau: 0.9 Drainage souterrain: 0.9 Général: 1.2				
Soil arable à protéger	Oui	Non		Non	Non
Clôtures et chemins					
Zones boisées					
Contrôle d'érosion	Potentiel d'érosion éolienne ↑	Potentiel de ravinement ↑	Potentiel de ravinement ↑		
Potentiel archéologique		P10B	P10A		

**LÉGENDE PHOTOMOSAÏQUE**

- Cours d'eau
- Zone non agricole (zone blanche)
- Emprise projetée (localisation approx.)
- ZONE À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE**
  - H Historique
  - P Préhistorique

**MESURES D'ATTÉNUATION / COUVERTURE MINIMALE**

- ▲ Cours d'eau verbalisé p/r au fond existant
- ▲ Cours d'eau verbalisé (fond réglementé non disponible)
- ◆ Autres cours d'eau
- ◆ Fossé p/r au fond existant
- ◆ Futur drain agricole souterrain p/r au terrain naturel
- ◆ Fossé futur (agricole et forestier) p/r au terrain naturel
- ◆ Secteur drainé souterrainement
- CONTRÔLE D'ÉROSION**
- ▲ Zone de contrôle d'érosion

**CLÔTURE ET CHEMIN**

- - - Clôture temporaire à installer
- | Chemin à maintenir

**ZONES BOISÉES**

- ⊙ Endroit où il y a restriction au déboisement
- ⊙ Reboisement prévu

**SECTION DE COURS D'EAU RÉGLEMENTÉ**

- ~ Section actuelle
- ~ Section projetée

**NOTES**

1- TRONÇON COMMUN PIPELINE SAINT-LAURENT / RABASKA  
Des modifications à la localisation des emprises pourraient être nécessaires si l'un ou l'autre des projets ne se réalise pas. La localisation tiendra compte également du premier projet à se réaliser. En milieu boisé, le déboisement minimum pour le premier projet à se réaliser sera de 23 mètres.

2- Les informations indiquées pour les secteurs non inventoriés proviennent de documents existants ou des rapports d'entrevue avec les propriétaires. Certaines mesures d'atténuation ont été élaborées à partir de ces informations. Il se peut que des mesures d'atténuation supplémentaires s'ajoutent lorsque l'inventaire sera réalisé.

Projet: **PIPELINE SAINT-LAURENT**

Titre: **Inventaire du milieu/ Mesures spécifiques d'atténuation**

Préparé par: Pierre-Yves Michon, ing. f. Dessiné par: Patrick Gravel, dess. Vérifié par: Claude Veilleux, ing. & agr.

Fichier: 3325f100.dwg Projet: 3325-2 Feuillelet no: 10 de 138

Date: Mai 2006 Echelle: 1: 5 000

NO DATE RÉVISION APP.

**Pipeline Saint-Laurent**

**UDA**  
Groupe Conseil UDA inc.  
Agriculture, foresterie et environnement